

Domaine Santé

Soins infirmiers

Parcours de Santé 1.1 – PS 1.1

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.1003.F.23

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2026-2027

Année d'études : ☒ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☐ 3^{ème}

Crédits ECTS : 6

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module à option obligatoire ☐ Module facultatif
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres
☒ Semestre d'automne ☐ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules :
☒ Pas de prérequis

☐ Avoir suivi le/les modules :
☐ Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.

https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Apprentissages critiques

Axe 1 : Conception, réalisation et évaluation des interventions de soins

Rôle d'expert : Participer à la conception, la réalisation et l'évaluation des prestations de soins infirmiers avec la patientèle/clientèle en garantissant la sécurité de ses soins et en suivant les directives de soins dans différents contextes.

Rôle d'expert : Créer une relation de confiance et respectueuse avec les personnes soignées, dans la perspective de l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Rôle de communicateur : Communiquer, oralement et par écrit, en adaptant son discours aux patient-es/client-es, aux proches et aux professionnel-es et en transmettant des informations pertinentes et claires dans des situations de soins stables.

Axe 2 : Prévention et promotion de la santé

Rôle promoteur de santé : Intégrer à sa pratique professionnelle des interventions de promotion de la santé et de prévention de la maladie centrées sur la Personne.

Compétences visées

Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor.

☒ Rôle d'expert-e :

- ☒ **A1** Elles assument la responsabilité des prestations de soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation, palliatifs, en phase terminale et en promotion de la santé durant toutes les étapes de la démarche de soins. Elles interviennent à toutes les périodes de la vie et à tous les âges et assurent, à chaque instant, la sécurité des patients/clients et la dignité de la personne.
- ☒ **A3** Elles soutiennent l'autogestion des patients/clients en fonction de leurs besoins respectifs. Elles les conseillent et les accompagnent dans la promotion de la santé et la prévention ainsi que dans l'autogestion de leur maladie et de ses traitements, en se basant sur les connaissances scientifiques actuelles et en respectant les principes éthiques de la profession.
- ☒ **A4** Elles fondent leur intervention professionnelle sur les résultats de la recherche les plus probants, sur l'éthique et le jugement clinique et favorisent le transfert des résultats de la recherche dans la pratique. Elles participent, par leur activité professionnelle, à la formulation des questions de recherche pertinentes pour la pratique.
- ☒ **A6** Elles créent une relation de confiance avec les patients/clients et adoptent avec discernement, durant toutes les étapes de la démarche de soins, une attitude empathique, bienveillante, non jugeante et adaptée à leurs besoins.

☒ Rôle de communicateur-trice :

- ☒ **B1** Elles créent, par leur communication adaptée à la situation et aux destinataires, une relation de confiance professionnelle et partenariale avec les patients/ clients.
- ☒ **B4** Elles communiquent (oralement et par écrit) de manière adaptée et professionnelle, avec les patients/clients et l'ensemble des intervenants et spécialistes concernés.

☒ **Rôle de promoteur-trice de la santé :**

- ☒ **E3** Elles soutiennent et accompagnent les patients/clients en vue de déterminer leurs besoins de santé et assurer la meilleure qualité de vie possible, en utilisant les moyens à disposition (de manière individuelle et différenciée) afin de prévenir, de surmonter ou d'apprendre à vivre avec des restrictions fonctionnelles, des handicaps ou la maladie.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Contenus enfance et parentalité

- Droit de l'enfant
- Développement psychomoteur (psychique et physique) et besoins de développement de la naissance à l'adolescence
- Bien-être de l'enfant en milieu scolaire
- Réseau de l'enfant d'âge scolaire
- Examen clinique du nouveau-né
- Sociologie de la famille : divers types de familles
- Prévention de la dépression post-partum de la mère et du père
- Transition à la parentalité (recherche qualitative)

Contenus adolescent hospitalisé

- Introduction à l'examen clinique
- Examen clinique musculosquelettique
- Soins en traumatologie : les fractures, surveillances orthopédiques
- La douleur aiguë : physiologie, échelles d'autoévaluation et d'hétéroévaluation
- CPAM
- Habiletés cliniques : prélèvement veineux et signes vitaux
- Soins infirmiers pré, per et post opératoire
- Raisonnement clinique
- La communication non médicamenteuse

Contenus plaies cicatrisantes par première intention

- Peau saine : anatomie de la peau, promotion de la peau saine
- Phase et processus de cicatrisation : évaluation de la personne et de la plaie

Contenus santé mentale

- Continuum de la santé mentale, vulnérabilité stress
- Evaluation clinique : santé mentale de l'adolescent

Contenus approche systémique fondée sur les forces

- Philosophie ASFF : concepts de l'approche systémique participative développement du pouvoir d'agir (empowerment)
- Phase 1 : explorer selon les 8 valeurs et les forces
- Outils systémiques : génogramme, écocarte, questions ouvertes
- Entretien systémique de famille
- Communication et posture, intelligence émotionnelle et bientraitance

Contenus psychologie et promotion de la santé

- Déterminants sociaux de la santé
- Promotion de la santé et prévention (salutogénèse, empowerment, auto-efficacité)
- Psychologie de la santé et ASFF
- Modèle des croyances et modèle de développement humain de Bronfenbrenner
- Concept de vulnérabilité, littératie et pouvoir d'agir
- Approche globale de la santé : santé environnementale

Formes d'enseignement et d'apprentissage

L'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg), comme ChatGPT ou d'autres outils, peut être mobilisée à des fins pédagogiques dans le cadre du module. Les enseignant·e·s peuvent y recourir ponctuellement pour illustrer certains contenus, en rendant compte de manière explicite de leur utilisation, y compris par une citation rigoureuse des sources. Les étudiant·e·s peuvent également intégrer ces outils dans leur processus d'apprentissage, dans le respect des principes de transparence, de rigueur et de vérification des contenus générés, conformément aux Principes directeurs de la HES-SO sur l'intégration de l'IA dans l'enseignement. <https://numerique.hes-so.ch/mod/resource/view.php?id=22529>

Les modalités ci-dessous seront contributives au développement des rôles : Cours ex-cathédra, cours à distance, séminaires, études de cas, approche par situation, analyse de la pratique, exploitation de supports multimédia, Moodle HES-SO, lectures d'articles, Quiz et QCM formatifs, activités pédagogiques préparatoires aux enseignements du module.

Exigence de fréquentation

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence doit être annoncée. L'étudiant·e est tenu·e de rattraper le contenu du cours sous sa propre responsabilité.

En cas d'absence justifiée, les évaluations continues ne sont pas nécessairement rattrapées et peuvent être retirées du calcul de la note finale.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module repose sur :

- Un examen individuel écrit sous forme de questions à choix unique (QCU) et/ou questions à choix multiples (QCM) et/ou questions à réponses ouvertes courtes (QROC), comptant pour 60% de la note
- Un examen oral en groupe comprenant la production d'une capsule vidéo illustrant une situation de communication ainsi qu'une analyse collective à partir de questions ciblées, comptant pour 25% de la note
- Une question individuelle tirée au sort durant l'examen oral, sans temps de préparation, comptant pour 15 % de la note

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note suffisante, allant de A à E résultant de la somme des points obtenus aux différentes évaluations.

Période : L'évaluation se déroule sur deux journées distinctes durant la semaine 51.

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module

☐ Pas de remédiation

- Modalités : Travail individuel écrit
- Période : semaines 22-23

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum 30 jours avant la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development*. Harvard University Press.
- Choque, S. (2020). *La bientraitance au quotidien pour les soignants et les accompagnants. Réflexions et outils*.
- Lamarre-Diamé Ndiaye, L., & St-Onge, M. (2013). Les pratiques collaboratives... De la nécessité d'une halte dans l'instant des sens. *Enfances, Familles, Générations*, 18, 138-158.
- Dubé, S., Lacharité, C., & Lacombe, M. (2018). Problématisation de la participation parentale aux soins de l'enfant hospitalisé : une compréhension écosystémique de la parentalité. *L'infirmière clinicienne* 15(1), 1-14.
- Duhamel, F. (2015). *La santé et la famille : une approche systémique en soins infirmiers* (3^e éd.). Gaëtan Morin.
- Doyon, O. (2022). *L'évaluation clinique de la personne symptomatologique*. ERPI
- Gottlieb, L. N., & Gottlieb, B. (2014). *Les soins fondés sur les forces : La santé et la guérison de la personne et de la famille*. ERPI
- Marieb, E. N., Hoehn, K., & Dubé, S. (2019). *Anatomie et physiologie humaines* (11^e éd.). Pearson.
- Martel, M.J. (2016). *L'examen clinique du nouveau-né*. Éditions du CHU Sainte-Justine.
- Martineau, M., Beauchamp, G. & Marcotte, D. (2017). Efficacité des interventions en prévention et en promotion de la santé mentale dans les établissements d'enseignement postsecondaire. *Santé mentale au Québec*, 42,
- Parent, F., Jouquan, J., Kerkhove, L., Jaffrelot, M., & De Ketele, J. M. (2012). Intégration du concept d'intelligence émotionnelle à la logique de l'approche pédagogique par compétences dans les curriculums de formation en santé. *Pédagogie médicale*, 13(3).
- Richard C., & Lussier, M.T. (2016). *Une présentation de l'approche Calgary-Cambridge*. Dans Richard C, Lussier MT (Eds). *La communication professionnelle en santé*. (2^e éd.). ERPI.

7. Responsable(s) de module

Responsable(s) : Nadia Caceres

Equipe pédagogique : Enseignant-tes et assistant-tes de la HEdS et vacataires

Descriptif validé le 23 juillet 2026 par

Walter Zecca
Co-responsable de filière